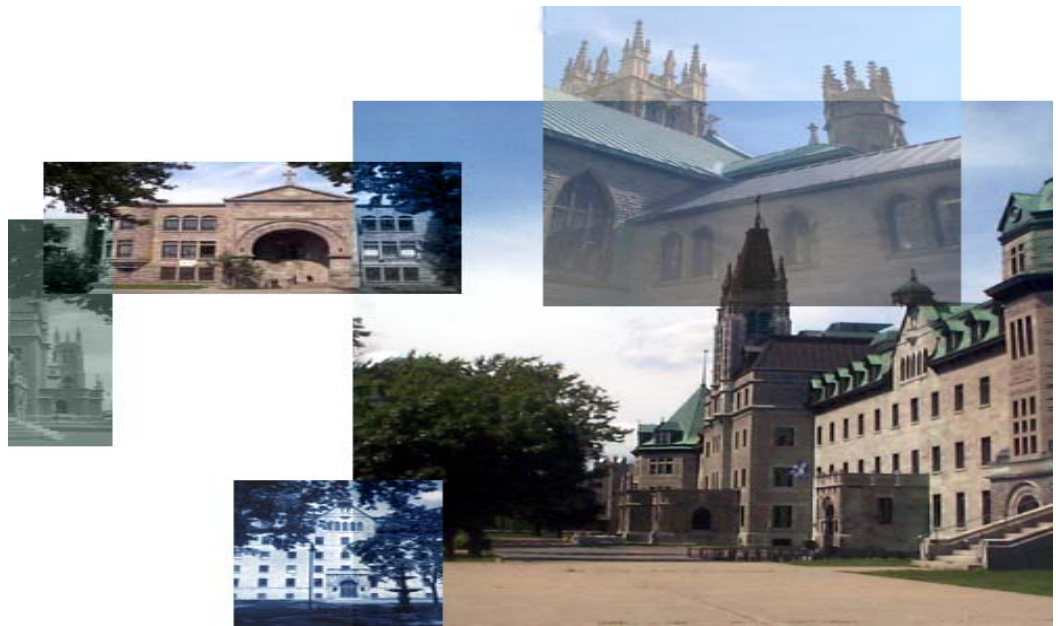


PLAN DE COURS



FRANÇAIS LANGUE SECONDE FIA 330-3

Durée du cours : 330 heures

Exigences préalables : FIA 330-2 ou l'équivalent (I.O. : 5 ; C.É. : 4 ; P.É. : 4)

Le Québec est une province francophone, et à ce titre, l'apprentissage du français est essentiel pour toute personne désirant réussir son insertion.

Le Cégep de St-Laurent privilégie une approche communicative et pratique où le stagiaire a rapidement les outils en main lui permettant de répondre à des besoins immédiats dans des situations de la vie quotidienne.

En outre, au cours de la formation, le stagiaire se familiarisera avec les caractéristiques géographiques et historiques du Québec, ainsi qu'avec les us et coutumes, codes et règles de vie quotidienne au Québec.

PLAN DE COURS

FIA 330-3

1. LES COMPÉTENCES

L'énoncé de compétence

Ce cours vise à développer chez le stagiaire sa capacité à comprendre et produire des messages de complexité moyenne en français.

Les éléments de la compétence et les objectifs terminaux

À la fin du cours, l'étudiant devra :

Interaction orale : (seuils de performance attendus : 6-7-8)

Communiquer de manière interactive dans des situations partiellement prévisibles autour de thèmes concrets pour combler les besoins courants de la vie quotidienne. (6)

Communiquer de manière autonome dans des situations partiellement prévisibles autour de thèmes concrets pour combler des besoins courants dans des contextes connus. (7)

Communiquer de manière autonome dans des situations partiellement prévisibles autour de thèmes concrets ou certains thèmes sociaux pour combler des besoins courants et spécifiques dans des contextes connus. (8)

Compréhension écrite (seuils de performance attendus : 5-6-7)

Comprendre de manière limitée des textes de complexité moyenne de quelques paragraphes dont le contenu et le contexte sont familiers. (5)

Comprendre partiellement des textes de complexité moyenne d'environ une page dont le contenu et le contexte sont familiers. (6)

Comprendre de manière satisfaisante des textes de complexité moyenne allant jusqu'à environ deux pages dont le contexte facilite la lecture. (7)

Production écrite (seuils de performance attendus : 5-6-7)

Produire un court texte structuré pour exprimer plusieurs idées ou présenter plusieurs faits. (5)

Produire un court texte organisé en paragraphes. (6)

2. LES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	CONTENU GRAMMATICAL
SE RACONTER/FORMULER DES PROJETS RÉALISABLES OU HYPOTHÉTIQUES <i>T3-IF6</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exprimer ses habitudes passées ▪ Relater chronologiquement les faits ▪ Réagir à un récit ▪ Exprimer ses ambitions professionnelles ▪ Formuler des projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Imparfait (R) • Passé composé (A) • Expressions de temps (A) • Futur proche (R) • Futur simple (N) • Futur antérieur (N) • Concordance – phrases de condition (N)
DEMANDER UN SERVICE AUPRÈS D'UN ORGANISME PUBLIC <i>T6-IF7</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les organismes publics et commerciaux ▪ Se présenter ▪ S'informer d'un service ▪ Raconter un événement ▪ Formuler une plainte • 	<ul style="list-style-type: none"> • Passé composé (A) • Imparfait (A) • Plus-que-parfait (N) • Marqueurs de relation : cause, conséquence, but. (C'est pour cela que, ainsi...) (N) • Pronoms démonstratifs (N) • Pronoms personnels compléments (R) • Les pronoms relatifs simples (qui, que, dont, ou) (R)
COMPRENDRE ET COMMENTER LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DES FAITS D'ACTUALITÉ <i>T8-A3.b</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser les faits d'actualité ▪ Exprimer son point de vue sur les faits d'actualité ▪ Comparer les avantages et les inconvénients des différents modes d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Pronoms relatifs composés : lequel + (préposition) + lequel, laquelle... (N) • Voix passive (N) • Discours indirect au passé (N) • Conditionnel passé (introduction) (N)

SE DÉCRIRE DÉCRIRE UNE SITUATION	
<p>Le discours descriptif : « faire voir »</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les caractéristiques d'un discours descriptif. ▪ Reconnaître un discours descriptif. ▪ Produire un texte descriptif. <i>Par exemple :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire ses forces et faiblesses - Décrire ses intérêts et ses projets - Décrire ses expériences scolaires et professionnelles - Expliquer ses motivations 	<ul style="list-style-type: none"> • L'adjectif : place, accord en genre et en nombre (A) • Vocabulaire descriptif : qualités physiques et morales (A) • L'imparfait et le présent (A) • L'usage de l'article en français (A) • Localisation dans le temps (A) • Localisation dans l'espace (A) • Pronoms possessifs (N) • La place des adverbes • Recherche du vocabulaire relié aux professions et à la scolarité (Repère, C.N.P.(Classification nationale des professions))
RACONTER ET RÉSUMER (Faits reliés au travail et autres)	
<p>Le discours narratif : raconter</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les caractéristiques d'un discours narratif. ▪ Reconnaître un discours narratif. ▪ Prendre et transmettre un message. ▪ Produire un texte narratif. <i>Par exemple :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Relater chronologiquement des faits : expérience et formation (ou autre) - Donner des précisions pertinentes concernant l'expérience et la formation (ou autre) - Exprimer des intérêts, des motivations, des sentiments et des souhaits - Répondre à un employeur (ou autre) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'accord du participe passé (A) • Concordance – au passé (A) • Passé simple (sensibilisation) • La voix passive (R) • Le discours indirect (R) • Associations et familles de mots (transport, transporteur, transportable) (N). • Pronoms relatifs composés : ce qui, ce que (R)

METTRE EN VALEUR SES COMPÉTENCES

Le discours incitatif « faire agir »

- Identifier les caractéristiques d'un discours incitatif
- Reconnaître un discours incitatif
- Produire un texte incitatif

A. La lettre de présentation

- Justifier la démarche
- Démontrer son intérêt pour le milieu de travail visé
- Mettre en valeur ses compétences
- Annoncer un suivi

B. Le curriculum vitae

- Définir un objectif de carrière
- Afficher ses compétences en faisant part de ses réalisations et des responsabilités assumées

Le discours argumentatif : « convaincre »

- Identifier les caractéristiques d'un discours argumentatif
- Reconnaître un discours argumentatif
- Produire un texte argumentatif simple

C. L'entrevue d'emploi

- Préparer l'entrevue.
- Prendre contact : postures et attitudes.
- S'informer sur les questions les plus fréquemment posées
- Découvrir l'intention derrière les questions de l'employeur
- Formuler des réponses orientées vers un résultat positif

- Les homonymes (N)
- La ponctuation (, • :) (N)
- Le subjonctif (N)
- La phrase complexe (N)
- Les marqueurs de relation (Voir tableau des principaux marqueurs de relation ci-joint)
- Les organisateurs textuels (Voir tableau des principaux organisateurs textuels ci-joint)
- Les adverbes (R)
- Les locutions adverbiales : tout à coup, à l'endroit, en bas, en clair, à bâton rompus... (N)
- La place de l'adverbe : bien, beaucoup (R)

3. LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION

ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE	CRITÈRES DE PERFORMANCE	EXAMENS
<p>Interaction orale</p> <p><i>Communiquer de manière interactive dans des situations partiellement prévisibles autour de thèmes concrets pour combler les besoins courants de la vie quotidienne. (6)</i></p> <p><i>Communiquer de manière autonome dans des situations partiellement prévisibles autour de thèmes concrets pour combler des besoins courants dans des contextes connus. (7)</i></p> <p><i>Communiquer de manière autonome dans des situations partiellement prévisibles autour de thèmes concrets ou certains thèmes sociaux pour combler des besoins courants et spécifiques dans des contextes connus. (8)</i></p>	<p>Voir le bilan des compétences – FIA 330-3</p>	<p>Entrevue de 15 à 20 minutes.</p> <p>Seuils de performance attendus : 6-7-8</p>

<p>Compréhension écrite</p> <p><i>Comprendre de manière limitée des textes de complexité moyenne de quelques paragraphes dont le contenu et le contexte sont familiers. (5)</i></p> <p><i>Comprendre partiellement des textes de complexité moyenne d'environ une page dont le contenu et le contexte sont familiers. (6)</i></p> <p><i>Comprendre de manière satisfaisante des textes de complexité moyenne allant jusqu'à environ deux pages dont le contexte facilite la lecture. (7)</i></p>	<p>Voir le bilan des compétences – FIA 330-3</p>	<p>Examen : 120 minutes</p> <p>Seuils de performance attendus : 5- 6-7</p>
<p>Production écrite</p> <p><i>Produire un court texte structuré pour exprimer plusieurs idées ou présenter plusieurs faits. (5)</i></p> <p><i>Produire un court texte organisé en paragraphes. (6).</i></p>	<p>Voir le bilan des compétences – FIA 330-3</p>	<p>Examen : 120 minutes</p> <p>Seuils de performance attendus : 5 - 6</p>

4. LES COMPÉTENCES SOCIO-CULTURELLES

Les objectifs intermédiaires d'intégration

Faire le lien entre les événements anciens et l'actualité

Connaître les syndicats

Connaître les lois du travail

Se familiariser avec :

- La Charte des droits
- L'organisation politique : municipale, provinciale, fédérale
- Le pouvoir législatif/exécutif
- Le processus électoral
- Les partis politiques
- L'exercice du droit de vote

Se familiariser avec la culture québécoise (manifestations, lieux culturels, architecture urbaine / paysanne et quelques auteurs de la littérature québécoise).

Amorcer une réflexion sur les valeurs reliées aux objectifs abordés.

5. ACTIVITÉS D'INTÉGRATION

Atelier sur la Loi constitutionnelle de 1982

Atelier sur la Charte des droits et des libertés des personnes du Québec

Passation du questionnaire Canada – Québec relié à la citoyenneté

Atelier « Je vote au Québec »

Visite de l'organisme Services Québec

Atelier sur les normes du travail donné par l'organisme Au bas de l'échelle

Atelier sur la sécurité du travail (CSST)

Atelier sur le système de justice

Visite du Palais de Justice

Atelier sur les assurances

Laboratoire sur Inforoute

Atelier et laboratoire sur le système scolaire québécois

Atelier sur la reconnaissance des acquis et la formation continue

Atelier sur les autochtones

Atelier sur les artistes québécois

Atelier sur les peintres canadiens

Visite du Musée des beaux-arts

Atelier sur les expressions idiomatiques

Visite de la Bibliothèque nationale

Atelier sur le bénévolat en lien avec le plan de carrière

Atelier et laboratoire sur le marché du travail et des stratégies de recherche d'emploi

Atelier sur l'entrevue et simulation

Autres suggestions:

Visite de la maison de Radio-Canada

Visite du Centre d'histoire de Montréal

Visite du Vieux-Montréal

Visite du Musée de la Pointe-à-Callières

Visite du Musée St-Gabriel

Nombre d'heures/session : 52

6. MÉDIAGRAPHIE

Livres de références utiles

Grammaire progressive du français, niveau intermédiaire et avancé

Avec 500 exercices

Maïa Grégoire

Odile Thiévenaz

CLE international 1995

En avant la grammaire, niveau intermédiaire et avancé

Flavia Garcia

Didier

Montréal 1997

Francisation pour immigrants adultes

FIA 330-3

Cahiers d'activités et manuels du stagiaire

Contenus de base (cahier 1) et d'enrichissement (cahier 2)

Québec Atout

Décembre 2004

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Lire et écrire en français

Français et réalités du travail

Cahier d'activités pour l'étudiant

Niveau intermédiaire 2001

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration

Les accords parfaits

1 000 exercices d'orthographe

J. Bertrand

Pluriguïdes/Nathan/Ed. Ville-Marie 1978

Écris-moi

Le français à petits pas

Danielle Rhéaume

Éditions Études Vivantes 1990

Français Inc.

Hervé de Fontenay

Editions Études Vivantes 1990

Grammaire française

Jacqueline Ollivier

Holt, Rinehart et Winston du Canada 1999

Des mots pour l'écrire

Jean Fletcher, Hervé de Fontenay et Loretta Hyrat

Éditions Chenelière/McGraw-Hill 2000

7. PRÉCISIONS

L'étudiant a la responsabilité d'assister à tous ses cours et de réaliser les activités d'apprentissage et d'évaluation prévues.

Il incombe à l'étudiant qui n'a pas pu se présenter à un cours de s'informer du contenu du cours manqué, et ce, avant le cours suivant.

L'évaluation mesure l'atteinte des éléments de compétence en fonction des critères de performance. À ce titre, les enseignants peuvent établir les règles d'admission aux activités d'évaluation et aux activités d'apprentissage en fonction des absences justifiées ou non.

L'étudiant qui s'absente à une séance d'évaluation a automatiquement la note zéro et n'est pas admis à la session suivante.

L'étudiant a le droit de faire réviser la note finale qui lui a été accordée pour un cours. L'étudiant qui demande sa révision de note s'adresse au conseiller pédagogique du Cégep de St-Laurent. L'étudiant doit présenter sa demande au plus tard 3 jours ouvrables après la date officielle de l'affichage des résultats des évaluations. Le conseiller pédagogique doit rendre son verdict au plus tard 5 jours après réception de la demande. Cette décision peut maintenir, augmenter ou diminuer la note initialement accordée. Cette décision est finale.

Toute atteinte à l'honnêteté intellectuelle, plagiat ou autre, entraîne automatiquement une sanction. Si l'étudiant récidive, il est passible d'exclusion.

Équipe de rédaction :

Denyse Bernard, professeur, Cégep de Saint-Laurent

Danielle Fréchette, professeur, Cégep de Saint-Laurent

Renée Gravel, professeur, Cégep de Saint-Laurent

Louise Mercier, conseillère pédagogique, Cégep de Saint-Laurent